

Compte-rendu du conseil d'école n°1 du Jeudi 15 octobre 2015 de 18h00 à 20h00
Ecole élémentaire Princesse

Personnes présentes

Les enseignantes : Mmes Bouvier (directrice), Dardot, Desil-Jaouen, Graziani, Laffon, Latu, Lecrivain (remplaçante rattachée à l'école), Taravella, Umenc

Les représentants de la mairie : Mme Geneix, Maire-Adjoint en charge des affaires scolaires et périscolaires
Mme Rabian, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires

Le délégué départemental de l'Education Nationale : M. Chauveau

Les représentants de parents d'élèves : Mmes Boussemart, Bouattour, Gilbert, M. Le Cloirec (PEEP)
Mmes Aid, Marie, Zarka (FCPE)

Personnes excusées : Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale

Mme Esmez-Deutout, représentante des parents d'élèves PEEP

La séance débute à 18h00 selon l'ordre du jour établi.

Rentrée scolaire 2015-2016

L'effectif est de 192 élèves, répartis en 8 classes :

classe de CP, Mme Latu : 23 élèves

classe de CE1, Mme Desil-Jaouen : 26 élèves,

classe de CE2, Mme Dardot : 25 élèves

classe de CP/CE2, Mme Bouvier : 20 élèves (10 CP et 10 CE2)

classe de CM1, Mme Umenc : 24 élèves

classe de CM1, Mme Laffon : 25 élèves

classe de CM2, Mmes Graziani et Legros : 24 élèves

classe de CM2, Mme Taravella : 25 élèves

Mme Ragot assure la décharge de la directrice le jeudi et un mercredi sur quatre.

Mme Lecrivain, remplaçante affectée à l'école, prend en charge les élèves de CP du double-niveau CP/CE2 lorsqu'elle n'a pas de remplacement à effectuer.

Mme Esteban, enseignante spécialisée, apporte une aide spécifique pour les élèves en difficultés.

Personnel de l'Education Nationale rattaché à l'école :

- deux Accompagnants d'Elèves en Situation d'Handicap (AESH).
- une aide administrative, présente sur les temps scolaires. Son contrat se terminera en mars 2016.

Elections des représentants des parents d'élèves

Elles ont eu lieu le Vendredi 9 octobre 2015. Comme chaque année, les votes par correspondance ont largement été privilégiés. Sur 320 inscrits, 190 personnes ont voté, soit un taux de participation de 59,38%, en hausse par rapport à l'an passé (51,7%).

Résultats :

La PEEP a obtenu 63,69 % des suffrages exprimés soit 5 sièges pourvus

La FCPE a obtenu 36,31 % des suffrages exprimés soit 3 sièges pourvus

La note explicative sur les modalités du vote par correspondance a dû favoriser l'augmentation du nombre d'électeurs.

Conseil Municipal Junior

Les élections des membres du Conseil Municipal Junior ont eu lieu Jeudi 15 octobre 2015 pour le mandat 2015-2017, en présence de Mme Rabian et de M. Gripoix, conseillers municipaux,

La préparation de ces élections propose aux élèves de CM1 une ouverture sur la vie de leur commune. En conformité avec les programmes, ce partenariat avec la ville permet d'aborder l'éducation à la citoyenneté et des orientations vis-à-vis de la morale et du civisme.

La première réunion du CMJ est prévue le 7 novembre 2015. Les enfants élus sont conviés par la Mairie à la cérémonie commémorative du 11 novembre. Les réunions du CMJ se tiennent un samedi matin par mois.

Présentation des projets pédagogiques

- CP/CE1 : Ferme de Gally (domaine d'apprentissage : le vivant)
- CE2 : Parc préhistorique de Samara (domaine d'apprentissage : histoire)
- CM1 : Visite de l'Abbaye et des thermes de Cluny pour les CM1 (domaine d'apprentissage : histoire)
- 2° et 3° trimestre 2016 : concerts à la Philharmonie (domaine d'apprentissage : éducation musicale)
- Mardi 15 décembre 2015 : comédie musicale en anglais, adaptée de contes : Snow White's Hollywood follies
- prix littéraire Les Incorruptibles
- classe de découvertes pour les élèves de CM2, du 30 mai au 3 juin 2016, en Haute Savoie, sur le thème de l'histoire de la Résistance dans les Alpes. Les enseignantes élaborent le projet pédagogique. Compte tenu du voyage en car (plan vigipirate), la coopérative de l'école participera au financement.

Ces projets sont tous financés par la ville.

1/ Rencontres sportives

- Mercredi 14 octobre 2015 : course longue aux Ibis :

Pour la deuxième année consécutive, l'école a participé à la campagne de mobilisation nationale ELA (Association européenne contre les [leucodystrophies](#)) parrainée par le ministère de l'Education Nationale.

Le texte de la dictée ELA, *Un mot pour courir* rédigé par l'écrivain Amélie Nothomb, a été dicté par le chanteur Grégoire, parrain d'ELA, en présence de la Présidente de l'association et de Madame Rabian.

Lors de la course longue, les enfants ont passé à l'action *Mets tes baskets et bats la maladie*.

L'équipe enseignante souligne la grande motivation des élèves et remercie les familles pour leur généreuse contribution et leur implication pour encadrer et soutenir la course. Mme Bouvier souligne la dynamique des enseignants et l'aspect fédérateur et solidaire de cet événement pour l'école Princesse.

Les parents d'élèves suggèrent la participation des autres écoles du Vésinet pour l'an prochain ainsi que la venue d'un enfant atteint de la maladie et de sa famille, pour témoigner.

- Février 2016 : jeux d'opposition pour les CP/CE1
- Avril 2016 : unihoc pour les CE2 et badminton pour les CM2
- Juin 2016 : Ultimate pour les CM1
- Juin 2016 : fousac pour les CM2

2/ Projets en partenariat avec la ville

- avec les jardiniers de la ville : plantation de bulbes et de plantes bisannuelles (avec les élèves de CP)

Les bordures délimitant les espaces verts de la cour ont été peintes en jaune par les enfants afin de les sensibiliser à la réhabilitation de leur environnement. Le matériel a été fourni par le service technique.

- avec le responsable du patrimoine arboricole de la ville : plantation de grands arbres autour du Lac des Ibis (classes de CE2)

Les jardiniers sont remerciés pour leur implication et le travail engagé avec les élèves.

L'école va se doter prochainement d'un composteur pour sensibiliser les élèves au recyclage des déchets.

Coopérative scolaire

Chaque année, un compte rendu financier fait apparaître le bilan. Il est approuvé et signé par des vérificateurs aux comptes, enseignants et parents extérieurs à la gestion, qui attestent la régularité et la bonne tenue des comptes. Au 31 août 2015, le solde était créditeur de 2215,30 euros.

La participation libre et volontaire des familles a rapporté 4006,00 euros. L'équipe enseignante remercie les parents pour leur contribution.

Sont prévus :

- un abonnement par classe
- la reconduction de l'adhésion au prix littéraire « les Incorruptibles » très apprécié des élèves
- une contribution au projet de la classe de découverte
- une sortie pédagogique par classe
- une sortie de fin d'année pour toutes les classes
- un cadeau de départ pour les élèves de CM2

Projet d'école 2015/2020

Le projet d'école est présenté et validé. Il comporte trois axes prioritaires déclinés en actions.

Laïcité : prévention de la violence, lutte contre les discriminations.

L'équipe enseignante remarque un manque de dialogue et d'écoute entre les enfants.

Action 1 : inciter les élèves à travailler sur la communication et sur la prise de parole en public.

Action 2 : Le conseil des élèves, pour engager des projets de coopération.

Utilisation du numérique :

Action 3 : faire vivre le blog de l'école <http://blog.crdp-versailles.fr/ecoleelementaireprincesse>).

L'équipement d'un nouveau TNI (tableau Numérique Interactif) doit être envisagé car le matériel actuel ne fonctionne plus.. En termes d'investissement, un TNI pour 2 classes, voire un TNI par classe, serait souhaitable. Ce point sera abordé lors du deuxième conseil d'école.

Réussite pour tous :

Action 4 : L'APC (Aide Personnalisée Complémentaire), pour remédier aux difficultés en mettant en place des processus d'apprentissage. Elle est assurée par les enseignantes, de 11h30 à 12h15, avec un groupe de 4 à 6 élèves.

Action 5 : le décroisement, pour favoriser un parcours scolaire individualisé des apprentissages.

Action 6 : liaison CM2/6°, pour mettre en œuvre une continuité méthodologique.

Action 7 : développer la rigueur en géométrie

Action 8 : assurer une cohérence éducative en réorganisant le temps scolaire.

Compte tenu de la longue pause méridienne, le temps de récréation collective est supprimé à 15h00. Chaque enseignante privilégie un moment de pause selon l'attention de ses élèves et selon l'emploi du temps (activités demandant une attention moins soutenue ou petite récréation de la classe).

Règlement intérieur

Des points du règlement ont été modifiés.

Assurances : pour toutes les sorties pédagogiques dépassant les horaires scolaires, une attestation d'assurance, responsabilité civile et individuelle, doit être obligatoirement fournie.

Vêtements oubliés : un bac de vêtements oubliés, mis à disposition sous le premier préau, sera vidé à chaque vacance scolaire au profit d'associations.

Enfants présentant un handicap passager (fracture avec plâtre, béquilles ...) : les parents devront signaler à l'enseignant le handicap passager de leur enfant pour mettre en place les conditions d'accueil favorables – montée et descente des escaliers, temps de récréation et sortie scolaire)

Après lecture de ces points, le règlement intérieur est adopté à l'unanimité

Travaux dans l'école

- bilan des travaux effectués
- peinture des couloirs du premier étage et des cages d'escalier
- traçage de jeux extérieurs (marelle, petits chevaux, buts, horloge)
 - demandes

Une liste détaillée des travaux a été remise à tous les membres du conseil d'école.

- réfection de la peinture des couloirs du premier étage qui s'écaille
 - changer les cordages des rideaux coulissants : salles 18, 19, 22, 24, 39 + salle informatique (déjà demandé)
- La révision de tous les rideaux serait utile (déjà demandé).

Hygiène

- fixation d'une poubelle avec couvercle dans la dernière cabine des toilettes des filles (déjà demandé)
- installation d'un plafond dans les toilettes des enseignants, à l'entre-étage

Sécurité

- fixation définitive du câble qui pend de plus en plus le long des fenêtres du bâtiment de la deuxième cour (déjà demandé)
- cacher les fils électriques apparents au niveau de la porte d'accès de l'Inspection de l'Education Nationale, côté intérieur
- retrait du câble téléphonique, salle 25 (déjà demandé)
- remplacement des vitres cassées des salles 23, 19 et de l'infirmerie (déjà demandé)

Electricité

- changer le néon dans les cabines des toilettes des adultes (entre-étage 1 et 2)
- changer le néon qui clignote dans la cage d'escalier de l'entre-étage 1 et 2

Plomberie

- vérifier les urinoirs des toilettes garçons qui fuient régulièrement
- réparer le lavabo des toilettes de l'Inspection de l'Education Nationale qui coule en permanence (entre étage 1 et 2)

Equipements : utilisation du gymnase Princesse

Après les fortes pluies, les vestiaires du gymnase ont été inondés à cause des infiltrations d'eau.

Pour des raisons de sécurité, Madame la conseillère pédagogique en EPS et Monsieur le délégué départemental de l'Education Nationale ont évalué la situation. Ils ont confirmé l'insalubrité des locaux et la non-conformité aux règles élémentaires de sécurité.

La température dans le gymnase est souvent inférieure à 14°C. Les enseignantes précisent qu'elles n'assureront pas leur séance de sport si la température n'est pas réglementaire et le signaleront au Service scolaire.

Des travaux de remise en état sont prévus pendant les vacances de la Toussaint. Madame Rabian invite les enseignantes à contacter le Service scolaire dès qu'un problème technique se présente de façon à ce que le personnel compétent intervienne.

Temps périscolaire : inscriptions et effectifs

- études surveillées : 94 élèves
- restauration scolaire : 185 enfants
- centre de loisirs 16h : 22 enfants
- centre de loisirs 17h30 : 65 enfants
- garderie du matin : 28 enfants
- garderie du soir 16h-16h30 : 42 enfants

Beaucoup d'enfants sont inscrits à l'étude. La majorité des enseignantes assure l'étude surveillée. La municipalité fait part de sa difficulté à recruter des animateurs et des surveillants d'étude.

Un forfait **annuel** de 12 euros par enfant est dorénavant perçu en Octobre pour l'inscription aux activités périscolaires (cantine, garderie, étude, ...). Madame Geneix rappelle que ce forfait a été voté au Conseil Municipal de mai dernier, en présence des Représentants PEEP et FCPE. Elle présente ses excuses aux familles pour le manque d'information à ce sujet, qui a généré de nombreuses questions au moment de la réception des factures.

Pour précision, une facture peut être payée via le portail jusqu'à son échéance, soit 15 jours après sa date d'émission. Passée cette date, la facture ne disparaît pas, mais elle n'est plus accessible pour être payée. Les tarifs affichés sont désormais ceux de 2015/2016 pour les deux onglets concernés (de fait, l'un des deux onglets était resté aux tarifs 2014/2015)

Ateliers proposés sur le temps du midi (TAP) :

- Danse hip hop
- Jeu d'échecs
- Jeu : *Questions pour un champion*
- Jeux de société
- sport ;
- Arts plastiques (à venir)
- Chants (à venir)
- Tir à l'arc (en projet)

Les parents d'élèves souhaitent que la liste des activités disponibles soit affichée sur le panneau prévu à cet effet à l'entrée de l'école et que les modalités d'inscription soient réexpliquées aux élèves (et aux parents).

Vie de l'école

1/ fête de Noël : le Vendredi 11 décembre 2015 de 19h00 à 20h30

→ chorale qui ouvre le goûter, sous le premier préau

→ objet de Noël : remise des sacs à dos décorés par les enfants

→ don de jouets au profit de l'association *Restos du Cœur*

Les parents de la FCPE se chargent de recontacter l'Association et proposent de programmer avec eux une intervention dans les classes pour présenter les actions de l'Association, avant la période de Noël.

→ goûter organisé par les parents. Le goûter sera offert aux enfants. Une vente de friandises permettra de financer une partie du projet de la classe de découverte des CM2.

Il faudra prévoir des parents pour la mise en place du goûter, la décoration et le rangement.

2/ Fête de fin d'année : Samedi 25 juin 2016

Dates des prochains conseils d'école

Jeudi 11 février 2016

Lundi 6 juin 2016

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.